

de-sac vaginaux (Emmet), les ayaux de paramétrite étant souvent entretenus par l'état de la cavité utérine. Poulet conseille de faire le grattage et dit n'avoir jamais eu à déplorer ces rechutes que l'on signale comme si fréquentes dans ces circonstances : elles seraient dues soit à l'existence méconnue d'un foyer purulent, soit à l'insuffisance de précautions antiseptiques.

Etant donnés des symptômes généraux ou locaux graves, et résistant à tout traitement, on fera la trachélorrhaphie, quelle que soit l'étendue de la lacération du col. Des antécédents cancéreux constituent aussi une indication précise pour certains auteurs. (Bouilly).

Quand les ulcérations, Kystes... ont envahi une grande partie des lèvres du col, l'opération de Schröder pourra remplacer celle d'Emmet.

Il faut remarquer que le traitement ci-dessus indiqué, même conduit avec toute la rigueur possible, échouera dans certains cas où les altérations utérines et péri-utérines sont trop étendues. On n'aura plus alors d'autre ressource que la laparatomie ; cette opération sera même dans certaines circonstances la seule intervention rationnelle. Comme le fait remarquer judicieusement monsieur le professeur Duplay, elle ne doit pas être faite trop tôt, car il y a des cas curables sans elle, ni trop tard, car on a des adhérences qui la rendent difficile ; faite à temps et dans de bonnes conditions, elle peut guérir radicalement des malades que les complications de leur déchirure du col condamnaient à trainer une vie misérable en attendant une mort prématurée.

CONCLUSIONS

Les déchirures du col de cause obstétricale sont fréquentes. Fréquentes sont aussi les métrites et pérимétrites puerpérales. Elles sont probablement dues à un germe phlogogène qui pénètre par les plaies consécutives à l'accouchement.

Parmi ces plaies, la déchirure du col est dans des conditions favorables à la contamination. Elle peut donc être le point de départ de métrites et pérимétrites puerpérales. Plus tard, on retrouvera ces mêmes lésions comme complications chroniques de la déchirure du col.

Elles doivent être traitées en premier lieu, leur guérison entraînant souvent celle de la lacération. Si cependant la déchirure du col persiste, on devra en pratiquer la cure par une opération spéciale, tant pour prévenir une récurrence de la métrite ou de la pérимétrite, que par crainte des complications particulières dont elle peut devenir le siège ou la cause.

DR J. A. OUIMET.

Valleyfield, 7 août, 1896.